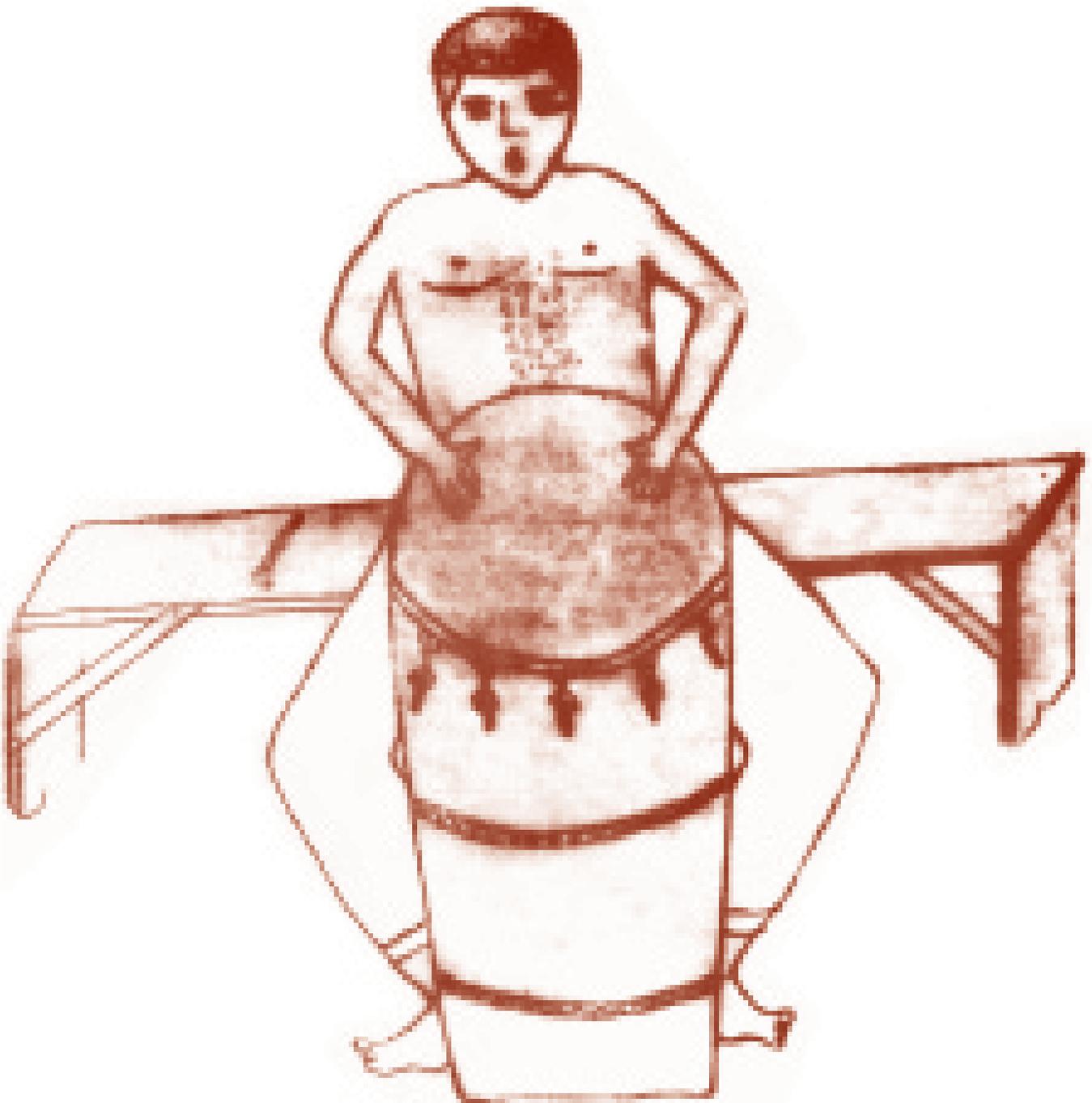


TOGO

Bulletin d'information de la section Togolaise de l'Association Mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix



Kodjo EBOH

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
E D I T O - R I A L.....	3
INFORMATIONS ADMINISTRATI- VES.....	4
P E N S O N S A U T R E - M E N T.....	4
FORMATION DES DIRECTEURS ET PROFESSEURS D'ECM DES ETABLISSE- MENTS PRIVES LAÏCS OU CONFESSION- NELS.....	6
N'Y A-T-IL QUE LES PUNITIONS OU CHA- TIMENTS CORPORELS POUR CORRI- GER L'ENFANT AFRICAÏN ?.....	8
HOMMAGE A JACQUES M Ü H L E T H A - L E R.....	9
L'EIP AU TOGO.....	10
.....	11
RENFORCEMENT DES CAPACI- TES DES MEMBRES DE L'EIP - TOGO.....	12
	15

Bulletin d'information de l'EIP - TOGO

B.P. 4139 LOME - TOGO
Tél. : (00228) 225 19 39
E-mail : zabotsi@hotmail.com

Directeur de Publication :

Yao Zewuze ABOTSI

Comité de rédaction :

Senam Kodjo John AGBELI

Kangni ATTIOGBE
Djissi Folly KANGNI

Mise en page :

Zouliatou TCHATIKPI

Clément Bapaki KOUELE

*Adultes que nous sommes,
accepterions-nous que les
policiers aient le droit de nous
frapper, même faiblement,
lorsque nous " brûlons le
feu rouge".*

*Cessons d'exercer la violence
sur les enfants.*



Soutien constant du Président de l'Université de Lomé à la cause de l'EIP



EDITORIAL :

Des Hauts et des Bas

Ouf ! enfin le N°3... Des difficultés de tous ordres sont à l'origine de l'irrégularité observée dans la parution de notre jeune organe de liaison; nul ne saurait dire en effet si sa périodicité est semestrielle, annuelle, biennale ou même triennale. Encore une fois toutes nos excuses ; car même si des rapports indiquent à nos partenaires l'état de nos activités sur le terrain, la seule vitrine devant montrer à tous, partenaires comme grand public, la visibilité et la lisibilité de ces activités demeure ce précieux outil de communication. La balle est donc encore une fois dans le camp du comité de rédaction qui doit se ressaisir pour assurer au moins une parution annuelle durant le mois de Décembre.

Après ces préliminaires, il importe de rappeler que les prochaines échéances électorales dans notre pays nous interpellent tous , dans la mesure où les violences observées lors des scrutins passés sont parfois en partie le fait des jeunes scolaires dont nous avons la charge. Il est donc impérieux que nous sachions dans le cadre de nos leçons d'Education Civique et Morale sur les élections, préparer nos élèves pour un comportement responsable et non-violent lors des campagnes électorales et de tout le processus devant aboutir à la proclamation des résultats. Ils devront éviter de se mêler aux jeunes de tous bords instrumentalisés pour la violence et prêts à lapider, à casser, à brûler et même à tuer. Ils devront savoir notamment que :

1°) le camarade ou le militant qui porte le tee-shirt ou la casquette d'un parti autre que les leurs n'est pas un ennemi et ne saurait faire l'objet d'une quelconque agression verbale

ou physique.

2°) la démocratie, c'est justement la pluralité des idées, opinions et prises de position en matière de gestion de la chose publique au plan politique, économique, social et culturel.

3°) les valeurs citoyennes imposent que chacun fasse preuve de tolérance, de respect et d'acceptation de l'autre.

4°) en cas de contestation des résultats, la violence ne saurait être la solution idoine, mais plutôt les voies de recours prévues par la loi.

Il est urgent de faire ces rappels dans la mesure où en ce moment même, pendant que les élections présidentielles se déroulent dans le calme et la sérénité en France, au Nigéria à côté c'est plutôt à des élections jugées frauduleuses et à leur cortège de troubles, de barricades enflammées et de tueries qu'on assiste. Pauvre Afrique ! Ne pouvant nous substituer aux gouvernants, décideurs et autres acteurs de la vie politique de notre pays, chers amis de l'EIP-TOGO, faisons en sorte que les apprenants dont nous avons la charge soient aujourd'hui et demain de véritables « Instruments de Paix ». C'est de cette manière que nous irons peu à peu vers une humanité meilleure et plus éclairée.

Dans cet ordre d'idées, nous pouvons nous réjouir d'avoir pu organiser durant l'année scolaire 2005-2006 des sessions de formation à l'intention cette fois - ci des enseignants du privé laïc et du privé confessionnel du 2ème degré, c'est-à-dire du 1er cycle de l'Enseignement Secondaire.

Grâce à l'appui financier du gouvernement américain nous avons ainsi formé 422 Directeurs et professeurs des établissements des Régions des SAVANES, de la KARA, CEN-



TRALE et des PLATEAUX à l'enseignement des valeurs relatives aux Droits de l'Homme, à la paix et des Principes Universels d'Education Civique.

C'est pour nous une occasion de plus pour exprimer au gouvernement des USA notre profonde gratitude pour sa sollicitude permanente visant à faire enraciner la Démocratie dans notre pays par l'éducation en général et celle de la Jeunesse en particulier.

Nous osons toujours espérer que grâce à son aide et à celle d'autres partenaires, ces sessions de formation pourront atteindre également durant l'année scolaire 2007-2008 les Régions Maritime, Lomé-Commune et Golfe qui drainent à elles seules la plus grande partie de la population scolaire du TOGO.

Quant à la formation de nos propres membres, des sessions de partage et d'échanges sur des thèmes divers sont organisées à un rythme régulier et soutenu depuis décembre 2006. Puissent les mois et années à venir nous voir poursuivre sur cette lancée pour la promotion et l'enracinement des valeurs sans lesquelles notre Ecole serait sans âme, donc sans vie ; Rabelais n'a-t-il justement pas dit

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1) L'Assemblée Générale Ordinaire de l'EIP-TOGO

L'Assemblée Générale ordinaire de l'EIP-TOGO prévue pour le 27 janvier 2007 n'a pu se tenir faute de quorum.

Il a donc été convenu de la reporter à une date ultérieure en redynamisant d'abord nos activités spécifiques en vue de motiver davantage les membres pour les réunions.

En attendant, une commission ad hoc devra réécrire nos statuts en tenant compte des modifications importantes opérées par l'EIP Internationale ; l'Assemblée Générale à sa prochaine session pourra ainsi procéder à leur adoption.

2) WANEP-TOGO

La Branche Togolaise du Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (West Africa Network for Peacebuilding : WANEP-TOGO) a tenu son Assemblée Générale ordinaire les 02 et 03 février 2007.

En dehors des différents rapports, du renouvellement du Bureau et de la Relecture des Statuts et Règlement Intérieur, il faut souligner entre autres que de nouvelles dispositions ont fixé la contribution financière des organisations membres à un taux plus proche des réalités et possibilités de ces dernières.

A cet effet il a été décidé que chaque organisation membre reconferme son adhésion au plus tard le 10 avril 2007; c'est ce que l'EIP-TOGO a fait le 04 avril 2007.

notre affaire commune, les membres de l'EIP-TOGO ont le droit et le devoir de s'informer des activités qu'il organise et d'apporter leur concours à leur réussite.

WANEP-TOGO est situé au 104, Rue de la Fortune, Nyékounakpoé- Kpédimé BP 80909 Lomé. Téléphone : (228) 220-62-79 ; E-mail : wanep@togo-imet.com / wanep@togo-imet.com Le website du WANEP Régional c'est à dire « Central » est : www.wanep.org

3) Révision des programmes d'ECM

L'EIP-TOGO, en les personnes du Président et du Secrétaire Général, a pris part à la DIFOP le 21 mars 2007 à un atelier sur la refonte des programmes d'Education Civique et Morale en vigueur dans notre pays voici 10 ans. Selon M. ASSIAH, Doyen de l'Inspection Générale de l'Education, Administrateur du Projet, « l'opération vise à redynamiser cet enseignement vital pour nos sociétés par l'intégration de nouveaux paradigmes apparus dans la problématique de l'EC M ».

Les travaux se poursuivent et au finish, l'on devra aboutir à un document plus simple, plus fonctionnel et plus pratique.



PENSONS AUTREMENT

Violence horizontale
Violence Verticale
Est-ce nécessaire ?
Ne sont-elles pas la
Résultante de ce monde
Surchargé de tout côté et
En proie à toute agitation ?

Pensons autrement

L'école, comme un entonnoir,
Source inestimable et
Creuset de toute ressource à
travers des
Orientations présente et future
Levure d'une société en pleine
Evolution vers une échappatoire,

Est en perte de vitesse.

Pensons autrement

Faut-il des coups de bâton ou
des gifles

Faut-il d'une batterie d'insultes
Pour amener l'apprenant, à
Cerner ces notions caduques et
vidées de tout intérêt ?

Pensons autrement

La discipline n'est-elle pas
Fille d'une bonne organisation,
mieux

D'une meilleure adaptation de
programmes ?

Pensons autrement

Toi Décideur, Toi Exécuteur
L'heure d'une Elite nouvelle
n'a-t-elle pas sonné ?

ATTIOGBE Kangni

Enseignant à l'EPP
ADAKPAME
Lomé-TOGO



FORMATION DES DIRECTEURS ET PROFESSEURS D'ECM DES ETABLISSEMENTS PRIVES LAICS ET CONFESIONNELS

« .. Quel que soit le niveau où il sort du cursus scolaire au sens large, le citoyen togolais aura nécessairement une idée claire et exacte des Institutions de son pays et de leur fonctionnement, une vue précise de ses droits et devoirs... Il ne peut ignorer certaines grandes questions qui préoccupent aujourd'hui l'humanité, celles par exemple des droits de l'Homme, de la protection de l'environnement et des fléaux de pandémies. »

Pr Komlanvi SEDDOH.

*Ancien Ministre de l'Education Nationale
et de la Recherche Scientifique*



Table officielle au lancement du projet à Atakpamé

Le souci de favoriser la culture démocratique à l'école et de former un citoyen responsable, « équilibré, ouvert d'esprit, capable de s'adapter aisément à toutes les situations nouvelles ...et plein d'initiative » a conduit le Gouvernement togolais à mettre en place de nouveaux programmes d'Education Civique et Morale (ECM) pour les établissements Primaires et Secondaires de l'enseignement général et technique. Toutefois ce souci ne peut se réaliser si les acteurs à la base, les enseignants, n'appliquent pas les programmes sur le terrain.

Voilà pourquoi, pour contribuer à leur mise en œuvre efficace, la Section togolaise de l'Association mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix (EIP-TOGO) organise depuis 2003

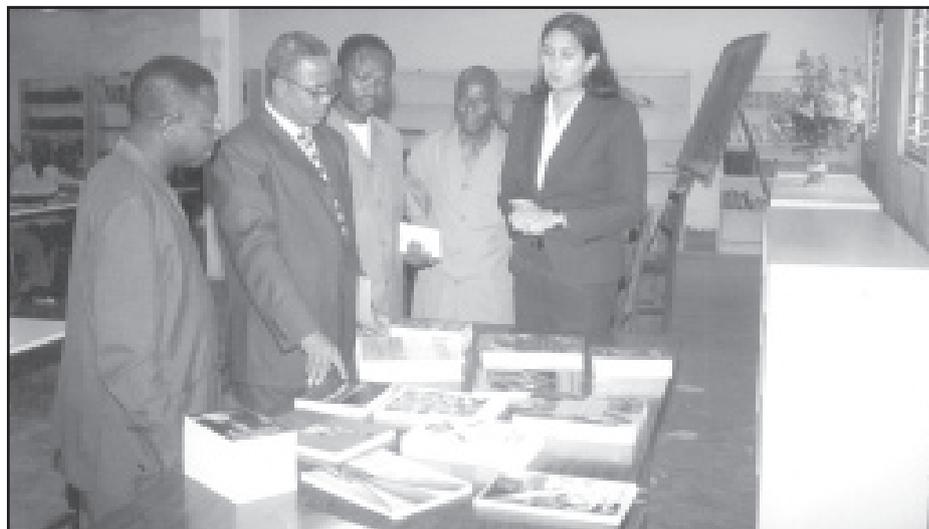
des ateliers de formation à l'intention des enseignants.

Dans l'éditorial du Bulletin n° 2, le Président Yao Zewuze ABOTSI disait : « En fait de projets pour l'EIP-TOGO, c'est la poursuite de nos sessions de formation à l'endroit de la famille enseignante, dans la mesure

où la formation est l'un de nos objectifs majeurs. Nous avons juste touché le secteur public de l'Enseignement du 2e Degré ; il reste le privé laïc et le privé confessionnel du même degré et bien entendu tous les 1er et 3e Degrés, public comme privé ».

Aujourd'hui, c'est chose faite mais en partie seulement car en 2005/2006, l'EIP-TOGO avec l'appui financier de l'Ambassade des USA au TOGO a poursuivi ses efforts en organisant quatre (4) ateliers de formation à l'intention des Directeurs et Professeurs d'Education Civique et Morale des Collèges Privés Laïcs ou Confessionnels des Régions des Plateaux, Centrale, de la Kara et des Savanes.

Le lancement de ce projet a eu lieu le 27 décembre 2005 au collège Nyekonakpoe à Atakpamé en présence de Madame RATHOD RONA, Conseillère Economique et Politique à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Togo qui, à l'issue des cérémonies, a remis un lot de documents relatifs aux Droits de l'Homme et à la démocratie



Remise de documents par Mme RATHOD RONA



Photo de famille des Directeurs à l'ouverture de l'Atelier à Atakpamé

à l'Inspection Régionale de l'Enseignement Secondaire- Premier Cycle (IRES-PC) des Plateaux.

Les ateliers se sont déroulés à ATAKPAME., KPALIME, KARA et SOKODE.

Les objectifs visés sont :

- Familiariser les Directeurs et professeurs d'ECM des Collèges privés laïcs ou confessionnels des Régions Centrale, de la Kara, des Plateaux et des Savanes avec les instruments nationaux, régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme.

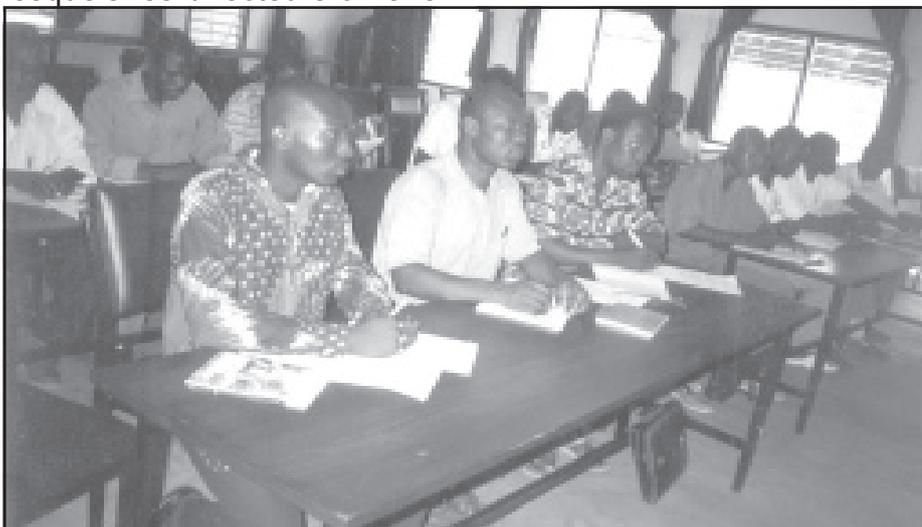
- Rechercher ensemble les approches pédagogiques et les comportements incitateurs par lesquels les directeurs amène-



Enseignants de Collèges Privés en Atelier à Sokodé

ront leurs enseignants à respecter et à enseigner les droits de l'homme et la citoyenneté dans leurs établissements.

- Amener les chefs d'éta-



Vu partielle des participants à Kara

blissement à créer dans leurs écoles, un climat propice à la promotion des valeurs démocratiques et de paix.

- Fournir aux professeurs chargés de cours d'ECM dans les collèges privés des outils pédagogiques et les amener à expérimenter des méthodes et techniques appropriées pour l'enseignement et l'apprentissage des valeurs.

Pour atteindre ces objectifs, le programme de la formation a tenu compte des domaines

suivants :

- Acquisition des connaissances intellectuelles sur la terminologie et les concepts des droits de l'Homme, les droits de l'Enfant, le contenu des programmes d'ECM, les instruments nationaux et internationaux de protection des droits de l'Homme,...

- Acquisition des compétences en élaboration de fiches pédagogiques, en techniques et méthodes d'enseignement / apprentissage des valeurs à travers des travaux pratiques

- Attitudes favorisant la coopération, la collaboration et le vivre-ensemble à travers des

sketches et des jeux de rôles sur la non-violence, la tolérance, le respect.

L'encadrement a été assuré par l'équipe de formateurs de l'EIP- TOGO, appuyée par les Inspecteurs des différentes localités et d'éminents Professeurs d'Université.

Que ce soit à Kara , Sokodé, Atakpamé ou à Kpalimé, les participants ont reconnu l'importance de l'éducation aux droits de l'Homme et à la Citoyenneté dans le développement d'une nation et ont recommandé que l'ECM ne soit plus considérée comme une matière facultative mais une discipline fondamentale.

Les Directeurs et professeurs d'ECM des collèges Privés Laïcs ou confessionnels viennent d'être formés dans les Régions



Enseignants en Atelier à Kpalimé

Centrale, de la Kara, des Plateaux et des Savanes. L'EIP-TOGO entend poursuivre ses efforts pour que leurs collègues des Régions Maritime, de Lomé- commune et Golfe ainsi que ceux du Primaire et du Se-

cond Cycle du Secondaire bénéficient de la même formation.

Le Comité de rédaction

*Nous devons accepter de voir que jadis
nous avons été des victimes pour pouvoir sortir
un jour du jeu bourreau-victime et abandonner
l'un comme l'autre rôle.*

Alice MILLER

N'Y A T-IL QUE LES PUNITIONS OU CHÂTIMENTS CORPORELS POUR CORRIGER L'ENFANT AFRICAIN ?

Tiré de "Ecole et Paix" de novembre 2006

Il y a 3 ans, l'EIP-TOGO a eu à organiser avec l'appui matériel et financier de l'Ambassade américaine au Togo et de l'EIP- Internationale 8 sessions de sensibilisation et 8 ateliers de formation à l'intention de plus de 900 participants composés d'inspecteurs, de directeurs et professeurs chargés d'éducation civique et morale dans les collèges publics sur le thème de la culture de la paix par l'éducation civique à l'école.

Vu le succès remporté par ces sessions, les enseignants des collèges privés, laïcs et confessionnels qui gèrent plus de la moitié des élèves du pays ont sollicité et obtenu l'organisation à leur intention des mêmes sessions durant cette année scolaire 2005-2006.

Lors des activités sur la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), une question récurrente a longtemps préoccupé bien des participants : celle des punitions et l'interdiction de faire usage de bâton (châtiments corporels). Certains enseignants et parents continuent de croire que c'est la meilleure méthode de faire réussir les enfants ; d'autres extrémistes vont jusqu'à déclarer que pour l'enfant Africain, c'est la meilleure des corrections. Certes, il s'agit là d'affirmations graves qui ne reposent sur aucun fondement scientifique.

Bien des travaux sur la psychologie de l'enfant sont unanimes pour souligner que l'enfant n'est

pas un petit adulte qui aurait la même maturité que l'adulte tout en étant petit par la taille ; c'est plutôt une personne différente en tous points de l'adulte et dont les préoccupations majeures sont la bonne chaire et les jeux.

Pour mieux comprendre l'enfant, chacun peut individuellement se livrer à un petit exercice consistant à se remémorer les priorités qui étaient les siennes entre 5 et 12 ans par exemple.

Rappelons que le préambule de la CDE à laquelle presque tous les Etats, dont le nôtre, sont parties, souligne, entre autres, que « l'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une protection juridique, appropriée, avant comme après la naissance ».

Par ailleurs, en dehors des articles 2,3, 6 et 12 qui fixent les principes fondamentaux de la dite convention dont la non-discrimination et l'intérêt supérieur de l'enfant, il est important de rappeler aussi les dispositions de l'article 19 qui précise dans son 1er alinéa : « les Etats parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon

ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou de ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié ».

Il est évident qu'il n'est pas question au jour d'aujourd'hui d'aller à contre-courant de l'histoire et des avancées juridiques qui au niveau national, régional et international protègent les droits humains en général et ceux de l'enfant en particulier, car il n'y a pas que la souffrance infligée par « la violence, les brutalités physiques » ou autres « mauvais traitements » pour éduquer et corriger l'enfant. Les parents eux-mêmes ont besoin de sensibilisation car certains sont les premiers à venir recommander le fouet à l'école pour leurs enfants. Connaissent-ils vraiment leur rôle en vue du plein épanouissement de ces derniers ?

En dehors des punitions classiques autorisées par l'administration scolaire à savoir : la réprimande, la retenue, les mauvais points, la privation partielle de récréation, l'exclusion temporaire etc..., il faut mettre l'accent sur la communication avec l'enfant afin de le comprendre pour mieux l'aider.

Cependant il se pose un problème de taille dans les réalités du terrain. C'est la question des effectifs pléthoriques qui font de nos établissements scolaires de véritables usines robotisées sans âme et non des maisons d'éducation.

Prenons le cas d'un collègue

de 16 classes avec 100 élèves par classe, soit un effectif total de 1600 élèves pour un seul surveillant général chargé de la discipline.

Les élèves retardataires de la 1ère heure les matins peuvent atteindre à la fin de la semaine 250 au moins sans les récidivistes. Ajoutons à ce nombre celui des élèves punis pour indiscipline dans les classes et par jour, soit en tout 160 élèves pour les 5 jours de la semaine.

Supposons que la punition appropriée pour ces cas soit la retenue. Samedi matin, le surveillant général se retrouverait avec 250 retardataires plus 160 autres punis soit en tout 410 élèves. Comment peut-il organiser tout seul avec efficacité la retenue de tant d'élèves ?

Devant ces difficultés, il arrive que ce surveillant général, parfois avec la complicité du chef d'établissement, trouve plus simple et plus utile de donner séance tenante des coups en lieu et place d'autres formes de punition plus éducatives. Ce n'est qu'un exemple pour illustrer les réalités quotidiennes de la plupart de nos établissements.

Comme chacun peut l'entrevoir, la vraie solution consiste à construire suffisamment d'écoles, à recruter et à former en nombre suffisant enseignants et personnel administratif pour que nos écoles soient de véritables maisons d'éducation avec des effectifs raisonnables.

Mais comme le droit à l'éducation fait partie des droits économiques, sociaux et culturels

et dont la pleine jouissance est consécutive aux moyens disponibles des Etats, a quelle solution intermédiaire viable doit-on recourir pour humaniser nos écoles en matière de punition ? C'est à ce débat loin d'être clos que nous aimerions convier élèves, parents et enseignants et bien sûr nos amis de l'EIP-TOGO et de l'EIP-Internationale.

Essai proposé par l'EIP-TOGO



HOMMAGE A JACQUES MÜHLETHALER CITOYEN DU MONDE, FONDATEUR DE L'EIP.

Jacques la Paix,
Je ne t'ai jamais connu
Je ne te connaîtrai jamais
Même si nous nous rencontrons
Tous les jours, chaque fois
Que je pense la paix.
Tu n'es plus,
Mais tu n'es pas mort.
BIRAGO DIOP écrivait :
« Les morts ne sont pas morts,
ils sont dans l'eau qui coule, ils
sont dans le vent
Qui rugit... »
Tu n'es pas mort,
Tu es dans l'EIP, cette graine
que tu as semée à tout vent.
Chaque fois qu'une graine
germe, c'est toi qui renais.
Tu as écrit : « Si nous ne
Pouvons pas être remplacés,

Nous devons néanmoins savoir
nous entourer pour que les flam-
beaux allumés ne s'éteignent
pas. »
Tu peux te réjouir !
Monique ne chôme pas.
Avec un courage inébranlable,
Elle continue l'œuvre gigantes-
que
Que tu as commencée.
L'EIP-TOGO a vu le jour,
La session Arabe a eu lieu au
Maroc :
C'est des graines qui ont ger-
mé,
Et d'autres germeront encore.
Merci, Jacques la Paix,
Le flambeau ne s'éteindra pas.
Puisse l'EIP contribuer au
Règne de la Paix dans le
monde !



L'EIP AU TOGO

L'un des objectifs de l'Association Mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix (EIP) est de promouvoir l'enseignement des droits de l'homme et de la paix dans le monde. Pour ce faire, elle a créé le Centre International de Formation à l'Enseignement des Droits de l'Homme et de la Paix (CIFEDHOP) qui organise à Genève chaque année une session internationale à l'intention des enseignants du primaire et du secondaire et des éducateurs sociaux.



Photo de famille : Atelier JCI

L'EIP-TOGO, à l'instar de l'EIP internationale est en train de se spécialiser dans la formation à l'enseignement des droits de l'Homme et de la Paix. Son expertise est reconnue sur le plan national. En témoigne les sollicitations dont elle a fait l'objet ces derniers temps. En effet, de février à septembre 2006, l'Institut de Formation (IF) de la Jeune Chambre Internationale Togo (JCI-TOGO) a organisé en collaboration avec la Fondation Hanns SEIDEL, quatre ateliers de renforcement des capacités en Education Civique et Morale à l'intention de ses formatrices et formateurs.

L'animation technique et pédagogique de tous les ateliers a été assurée par l'EIP-TOGO avec qui la JCI-TOGO a signé un contrat de prestation de services.

Les thèmes suivants ont été développés :

- les instruments nationaux et internationaux des Droits de l'Homme
- les Droits de l'Homme dans la Constitution togolaise
- la prévention et la gestion non violente des conflits
- les techniques et méthodes d'enseignement/ apprentissage des valeurs
- l'état de droit et la paix ...

A l'issue des quatre (4) ateliers, les participants se sont déclarés satisfaits du partenariat entre l'EIP-TOGO et la JCI-TOGO. Ils ont émis le vœu que ce partenariat soit renforcé à travers la mise en œuvre de projet commun par l'IF et l'EIP-TOGO.

Le 02 décembre 2006, l'ONG AIDE-TOGO a sollicité les services

de l'EIP-TOGO pour former des volontaires en droits de l'Homme. C'était au cours d'un atelier de renforcement des compétences dont le thème est : **la contribution des Organisations de Volontaires aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)**.

Les participants sont des volontaires issus des structures formelles et non formelles du système éducatif. Ils ont découvert l'importance du respect des droits de la personne dans l'action éducative et ont souhaité que des ateliers de ce genre se répètent pour leur permettre de contribuer à la promotion des droits de l'homme dans leurs lieux de travail.

Beaucoup d'autres organisations (ONG, Associations, Etablissements scolaires, ...) sollicitent les services de l'EIP-TOGO.

Le Comité Directeur a pris conscience de la position qu'occupe l'EIP-TOGO et de la nécessité de définir des stratégies pour accroître son accessibilité et son professionnalisme.

Des dispositions seront prises pour intensifier les actions de l'EIP-TOGO afin d'amener la population à se faire respecter par les dirigeants, non pas par la violence, mais à travers la connaissance de ses droits et devoirs et l'accomplissement de ces derniers.

Le Comité de rédaction



Formateur de la JCI en Atelier

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES DE L'EIP-TOGO

« .. *La formation de nos membres doit également être poursuivie de manière à avoir parmi nos rangs, une équipe solide de formateurs aguerris dans les contenus et méthodes d'enseignement des valeurs relatives aux droits de l'Homme, à la démocratie, à la tolérance, à l'Education Civique et Morale et à la Paix.* »

Ce message adressé par le Président au Comité Directeur et aux membres de l'EIP-TOGO à la rentrée scolaire 2004-2005 a été traduit en programme d'activités; sa mise en œuvre commencée en décembre 2006 s'est poursuivie en 2007.

Ainsi de décembre 2006 à Avril 2007, quatre (4) ateliers d'échanges ont été organisés dans le but de renforcer les capacités des membres à enseigner l'Education Civique et Morale dans leurs classes et d'accroître le nombre de formateurs au sein de l'équipe de formation de l'EIP-TOGO.

En fait, ce sont des ateliers de restitution et de mutualisation au cours desquels, les membres de l'EIP-TOGO qui ont reçu une formation ailleurs partagent leurs savoirs et savoir-faire avec les autres membres.

L'une des recommandations faites par M. Paulo Sergio PINHEIRO, chargé de l'Etude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants est « de développer les aptitudes de tous ceux qui travaillent avec et pour les enfants de sorte qu'ils contribuent à éliminer toutes les formes de violence à leur rencontre ».

De plus, l'interdiction du « bâton » dans les écoles suscite à l'heure actuelle un grand débat

dans notre pays et l'on observe diverses prises de positions.

En réponse à cette recommandation et dans le but d'apporter sa contribution au débat national, la 1ère journée d'échange et de partage organisée par l'EIP-TOGO dans cette série a eu pour thème : **Les sanctions coercitives : quelles alternatives aux châtimens corporels et autres formes de punitions humiliantes ?**

L'objectif de cette journée est de renforcer la capacité des membres enseignants de l'EIP-TOGO à prévenir, détecter et combattre la violence « éducative » exercée sur les enfants en milieu scolaires.

A l'issue d'une communication suivie de débats sur le sous thème : Pourquoi faut-il renoncer définitivement aux châtimens corporels, animée par M. Rodger GLOKPOR, Directeur de l'Institut de l'Harmonie Sociale, les participants ont eu en groupe à :

- Inventorier les différentes sanctions appliquées dans les écoles togolaises,
- Classer ces sanctions en trois catégories : les plus humiliantes, les moins humiliantes et les plus humaines
- Identifier les conséquences de chaque type de punitions sur les enfant (effets physiques et psychologiques et leurs impacts sur le devenir de l'enfant).

Les débats très enrichissants ont permis aux participants de s'engager à continuer la réflexion afin d'enrayer les châtimens corporels dans leurs établissements respectifs.

Au cours de la deuxième journée , le thème : **Rôle de la Société Civile et les techniques de plaidoyer** a fait l'objet d'une table ronde animée par Monsieur Raymond AFANT-CHAO, Joseph ADETOU et Elom Kokou AMEGADZE, membres de l'EIP-TOGO.

L'EIP-TOGO étant une organisation de la Société Civile, l'objectif visé est de permettre à ses membres de
- s'approprier le concept et les objectifs de la société civile
- maîtriser les techniques de plaidoyer.

Il s'agit, pour l'EIP-TOGO en tant qu'organisation oeuvrant pour la promotion de la culture de la Paix, d'utiliser en dehors de l'éducation et de la formation, le plaidoyer comme moyen pour influencer les individus, les politiques et les systèmes en vue d'induire le changement.

L'un des buts poursuivis en organisant cette série de formation est d'accroître le nombre de formateurs au sein de l'équipe de l'EIP-TOGO.

Ainsi le thème de la troisième journée est : **L'organisation et la conduite d'une session de formation des adultes.** Il a été animé par les amis Raymond AFANTCHAO et John AGBELI. Il y a trois étapes pour organiser une session de formation : l'Avant-session, la session proprement dite et l'après-session.

POURQUOI FAUT-IL RENONCER DEFINITIVEMENT AUX CHATIMENTS CORPORELS ?

Les participants ont, dans leurs échanges, identifié les activités principales à mener dans chacune des étapes en distinguant la préparation matérielle des actions pédagogiques.

A l'issue de cette formation, les participants ont identifié des thèmes qu'ils présenteront soit individuellement, soit collectivement au cours des sessions prochaines.

Dans le souci de contribuer à des élections législatives pacifiques prévues pour le 24 juin 2007 l'EIP-TOGO a choisi comme thème pour le quatrième atelier de formation des membres, les élections.

Sous la conduite de Monsieur Richard AGBOGAN, les participants ont échangé sur **les grandes étapes, les activités et les acteurs du processus électoral dans un régime démocratique.**

L'accent a été mis sur les responsabilités des membres de l'EIP-TOGO et surtout le rôle qu'ils doivent jouer au cours des consultations prochaines pour apporter leur contribution à l'organisation d'élections libres, transparentes, justes et paisibles.

En dehors des actions de sensibilisation et de formation destinées aux différents groupes-cibles, l'année 2007 est plutôt consacrée au renforcement des capacités des membres de l'EIP-TOGO.

Dans le même sens, d'autres thèmes sont programmés pour les mois à venir.

Propos liminaires

Je voudrais avant toute chose m'acquitter d'un agréable devoir, celui de remercier du fond du cœur deux personnalités ici présentes. Il s'agit de M. Zéwuzé ABOTSI, président de l'EIP et son brave collaborateur, M John AGBELI. Je rends publiquement hommage à leur humilité exemplaire et je reconnais qu'ils sont des hommes engagés pour la paix communautaire durable. Je les félicite d'avoir initié cette journée de partage et de mutualisation des éducateurs et les remercie de m'avoir associé.

Je suis convaincu que les résultats des activités de cette journée contribueront durablement à la consolidation de la normalisation de la vie sociopolitique en cours dans notre pays. Car une grande partie de la violence humaine, celle des hommes ordinaires comme celle des grands de ce monde pourrait bien venir de la manière dont on traite les enfants. Et quand les acteurs les plus actifs de l'éducation - enseignants et parents- se lèvent contre la violence éducative, on peut estimer sans se tromper qu'une nouvelle ère a commencé.

C'est dans cet ordre d'idées qu'il m'a été demandé de partager avec vous en ce jour quelques considérations sur les effets néfastes des châtiments corporels qui seront autant d'arguments contre la politique de la punition.

Je vais procéder par question-réponse et j'en profiterai pour expliciter quelques principes pouvant nous aider à mieux traiter les enfants.

M. Rodger GLOKPOR
Directeur de l'Institut de l'Harmonie So-

1- Pourquoi les punitions corporelles risquent-elles d'avoir un effet durable ?

Réponse. Les données de la neurologie indiquent qu'à la naissance, le cerveau de l'enfant a le cinquième du poids de celui d'un adulte. Les quatre autres cinquièmes se développent au cours de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence. C'est pourquoi les os du crâne ne se ferment définitivement qu'à l'âge adulte. Si pendant cette période ou une partie de cette période, l'enfant est fréquemment soumis à des stress comme ceux que peut produire le fait d'être frappé, le développement du cerveau est perturbé. De l'avis d'un neuropsychiatre hollandais, Bessel van der Kolk, « Si un enfant est toujours effrayé, terrifié, s'il n'est pas câliné, s'il est abandonné, négligé, ses lobes frontaux ne se développent pas correctement et ils ne parviendront pas à assumer leur fonction », celle de l'équilibre émotionnel. Avec

toutes les conséquences qui peuvent en découler !

2- Les châtiments corporels peuvent-ils être cause de dépression, prédisposer aux accidents, pousser un enfant à la violence, le rendre insensible, en faire des meurtriers ?

Réponse. Oui ! C'est ce que confirment malheureusement plusieurs enquêtes et rapports actuels. D'après Philip Greven, les châtiments infligés aux enfants se sont trouvés corrélés positivement avec l'agressivité des enfants dans plus de 25 études menées sur les enfants. Les études de Hyman et Barrish, de Durant et de Straus aux Etats-Unis ont montré un lien certain entre la violence des coups encaissés dans l'enfance et la tendance à la dépression et à ses suites : suicides, alcoolisme, toxicomanie. Selon ces différentes enquêtes, les coups qui s'accompagnent souvent d'injures et de propos dépréciateurs ne sont pas seulement douloureux, mais aussi humiliants et détruisent l'image que l'enfant a de lui-même. L'enfant battu et traité de vaurien pense effectivement qu'il ne vaut rien. Une autre étude réalisée en 1995 en France par Dr Cornet sur 300 jeunes accidentés de la route dans un centre de traumatologie a mis en évidence que les accidentés qui avaient subi le plus d'accident et les plus graves accidents étaient aussi ceux qui avaient été battus le plus fort, le plus fréquemment et le plus longuement pendant leur enfance. Les rapports des spécialistes américains de la délinquance, Welsh, Bridgeport, des psychologues Ronald Slaby, Mandy Roddel, ainsi qu'en France

de Marie Choquett du CNRS montrent que « lorsqu'un jeune manifeste une grande violence, il faut rechercher les antécédents de violence subie ». Le délinquant le plus agressif est celui qui a été le plus battu. Le psychologue Robert Butterworth a découvert que les enfants auteurs de meurtres viennent en général d'éducateurs qui sont ou bien indifférents ou négligents, ou bien trop coercitifs et adeptes de punitions physiques violentes. Frapper un enfant, c'est lui ouvrir, large comme une autoroute, la voie de la violence et lui rendre difficile le respect des autres.

3- Les châtiments corporels rendent-ils les enfants plus obéissants, enseignent-ils efficacement la morale et les comportements adéquats ?

Réponse. Non ! il est vrai que le châtiment, ou parfois sa seule peur, permet souvent dans l'immédiat de se faire obéir d'un enfant, mais chez beaucoup d'autres enfants, les fessées répétées produisent un effet d'endurcissement, des réactions de crânerie et de défiance. Certains enfants se soumettent à la peur et deviennent des lâches ou des hypocrites. On a vu des enseignants frapper un élève pour lui apprendre à ne pas frapper un plus petit que lui. On dit souvent que frapper un enfant est un moyen de lui apprendre la loi et les limites à ne pas franchir. Quel étrange moyen d'instruction civique ! il est interdit dans la vie adulte sur les autres adultes et condamné par la Convention des Droits de l'Enfant ratifié par le Togo. L'école a-t-elle jamais réussi à régler le problème des retardataires par les bastonnades ? Un

parent a-t-il jamais empêché la délinquance sexuelle de sa fille par les coups et blessures ?

4 - Les châtiments corporels améliorent-ils les apprentissages intellectuels ?

Réponse. Tout semble prouver le contraire. Un adulte garderait-il l'esprit libre et clair s'il devait effectuer une tâche sous la menace, en cas d'erreur ou de résistance, de voir un géant de 3 ou 4 mètres de haut se précipiter sur lui pour le frapper ? Or c'est exactement la situation de l'enfant par rapport à l'adulte. Une comparaison réalisée aux Etats-Unis entre 46 Etats pendant les années scolaires 1996- 1998 par Jeff Charles a révélé que les meilleurs résultats universitaires ont été obtenus par les Etats ayant interdit les châtiments corporels à l'école.

5 - Est-il vrai que qui a été battu battra ? Et les châtiments corporels peuvent-ils influencer sur la vie sociale et politique ?

Réponse. Dans une certaine mesure, mais comme l'a dit Alice Miller : « Toutes les victimes ne deviennent pas bourreaux. Mais tous les bourreaux ont été victimes ». Et si tant de gens acceptent que les enfants soient frappés c'est qu'ils ont été eux-même frappés. Deux chercheurs ont soutenu, presque simultanément, mais de façon indépendante, l'un à partir de la sociologie, l'autre à partir de la psychanalyse que l'autoritarisme familial et les châtiments corporels par lesquels il se manifeste, ont une influence politique majeure sur les conflits et les totalitarismes du

XXème siècle en occident. En effet Emmanuel Todd a montré comment « les techniques d'élevages » des enfants en usage en Europe entre les XIXème et XXème siècle sont en partie responsables des guerres de 1914 et 1939. On peut lire : « le délire familial et scolaire atteint son point culminant entre 1880 et 1900. Le dérapage politique aura entre 1914 et 1933. A ces dates, les générations politiquement actives, adultes, portent en elles -mêmes une expérience infantile largement antérieure, imprimée dans leur personnalité, mais déjà archaïque ».

Quant à Alice Miller, elle part des traumatismes subis par ses patients pour interroger les techniques d'éducation utilisées en Europe ainsi que l'éducation reçue par les potentats de notre époque. Ainsi va t-elle constater que Hitler, Staline, Ceausescu, Mao, et plus récemment Saddam Hussein et Milosevic sont devenus ce que l'on sait à cause d'une enfance maltraitée, vécue dans une atmosphère de froideur affective, sans personne pour compenser brutalité de coups et manque de tendresse.

Les personnalités de ce type ont retenu de leur éducation que pour être il faut dominer les autres. Ce qu'ils parviennent à faire grâce à une intelligence logique bien développée mais coupée de leurs émotions.

6- « Moi, j'ai été frappé. Je ne m'en porte pas plus mal ! « Qu'en pensez- vous ? N'est-il pas exagéré de vouloir interdire la tape et la fessée au même titre que la bastonnade ?

Réponse. Attention ! Il y a là le symptôme d'une déviance

mentale. Les châtiments corporels altèrent dans les esprits le sens du bien et du mal ainsi que la capacité à voir les évidences. Les hommes du passé qui trouvaient parfaitement légitime de battre les esclaves comme ceux de nos jours qui trouvent normal de battre leur femme sont -ils vraiment de bons modèles d'humanité ? Ils sont perturbés.

Et puis, il est impossible de fixer une limite juridique en deçà de laquelle les coups seraient inoffensifs. Des termes vagues comme « châtiments modérés ou raisonnables », là où ils sont employés permettent de considérer que tant que la peau de l'enfant n'est pas entamée, le châtiment est raisonnable. Mais accepterions-nous que les policiers aient le droit de nous frapper même faiblement quand nous commettons une infraction au code de la route ? Quelle que soit la force du coup, la leçon qu'il donne à l'enfant est la même : en cas de conflit, la violence est une réponse normale, surtout à l'égard du plus faible.

7 - Comment peut-on enseigner sans frapper ? Quels sont les principes à suivre ?

Réponse. Les principes sont extrêmement simples et à la portée de tous. Le principe d'une éducation sans violence tient en trois mots : respecter l'enfant. La mise en pratique de ce respect est aussi très simple à définir : traiter l'enfant comme nous voudrions qu'il nous traite.

L'essentiel de ce que l'enfant apprend, il l'apprend comme en miroir, par imitation, non de ce qu'on veut lui apprendre mais de ce qu'on lui fait. Nous vou-

lons qu'il sache aimer ? Aimons - le. Qu'il sache manifester de la tendresse ? Soyons tendre avec lui. Qu'il respecte autrui ? Respectons- le .

Qu'il soit tolérant et patient ? Soyons tolérant et patient avec lui. Qu'il soit intelligent ? Exposons- le au modèle de l'homme intelligent. Que devenu grand, il ne soit pas violent ? Ne lui infligeons aucune violence. Qu'il soit une personnalité autonome ? Respectons au maximum son autonomie. Aucune étude poussée n'est nécessaire pour comprendre cela.

En guise de conclusion.

Etre éducateur digne de ce nom signifie être à la fois un psychologue et un professeur d'un genre particulier qui renonce à toute violence éducative, qui favorise la culture de l'excellence dans le respect scrupuleux de l'intégrité de l'enfant par le rôle inlassable de coaching et de modèle qu'on tient . La culture de la paix ou de la violence commence dans le giron familial et scolaire par le type de traitement que les éducateurs réservent aux enfants.



PAROLES A MEDITER

Les 7 questions qui ne seront pas posées ce jour - là

- 1 - il ne te sera pas demandé quelle est la marque de ton automobile, mais combien de personnes tu as transportées.*
- 2 - On ne te demandera pas quelle est la grandeur de ta maison, mais combien de personnes tu a reçues.*
- 3 - Il ne te sera pas demandé ce que tu avais dans ta garde -robe mais combien de personnes tu as aidé à vêtir.*
- 4 - On ne te demandera pas quel était ton titre mais si tu as fait ton travail au mieux de tes connaissances.*
- 5 - On ne te demandera pas combien tu avais d'amis mais plutôt combien t'ont choisi comme ami.*
- 6 - Il ne te sera pas demandé dans quel quartier tu vivais mais comment tu traitais tes voisins.*
- 7 - Enfin on ne te demandera pas la couleur de ta peau, mais la qualité de tes valeurs.*

Le monde où nous sommes est tel que nous l'avons fait, individuellement ou collectivement. Il sera, dans l'avenir, ce que nous le ferons.

M. H.

Un pays peut abonder en monuments historiques, musées de science et de technologie, écoles des arts, universités, hôpitaux, etc ... Si les gens ne savent pas comment vivre en paix entre eux, le pays est condamné.

Une éminente personnalité

